

## Nomenclature uniforme des marchandises pour les statistiques de transport NST 2007

Division	→ Regroupement ORT
01 Produits de l'agriculture, de la chasse et de la forêt; poissons et autres produits de la pêche	→ Produits de l'agriculture, la chasse, la forêt et la pêche
06 Bois et produits du bois et du liège (hormis les meubles); vannerie et sparterie; pâte à papier; papier et articles en papier, produits imprimés ou supports enregistrés	
02 Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel	→ Matières premières - matériaux de base
03 Minerais métalliques et autres produits d'extraction; tourbe ; minerais d'uranium et thorium	
09 Autres produits minéraux non métalliques	
10 Métaux de base; produits du travail des métaux, sauf machines et matériels	
14 Matières premières secondaires; déchets de voirie et autres déchets	→ Produits alimentaires, boissons et tabac
04 Produits alimentaires, boissons et tabac	
07 Coke et produits pétroliers raffinés	→ Coke et produits pétroliers raffinés - produits chimiques
08 Produits chimiques et fibres synthétiques; produits en caoutchouc ou en plastique ; produits des industries nucléaires	
05 Textiles et produits textiles, cuir et articles en cuir	→ Produits manufacturés
11 Machines et matériel, n.c.a.; machines de bureau et matériel informatique; machines et appareils électriques, n.c.a.; équipements de radio, télévision et communication; instruments médicaux, de précision et d'optique, montres, pendules et horloges	
12 Matériel de transport	
13 Meubles; autres produits manufacturés n.c.a.	
16 Équipement et matériel utilisés dans le transport de marchandises	
15 Courrier, colis	→ Courrier, colis
17 Marchandises transportées dans le cadre de déménagements (biens d'équipement ménager et mobilier de bureau); bagages transportés séparément des passagers; véhicules automobiles transportés pour réparation; autres biens non marchands, n.c.a.	→ Marchandises groupées, autres marchandises
18 Marchandises groupées: mélange de types de marchandises qui sont transportées ensemble	
19 Marchandises non identifiables; marchandises qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent pas être identifiées et ne peuvent donc pas être classées dans l'un des groupes 01 à 16	
20 Autres marchandises, n.c.a.	